



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Municipalité de Saint-Irénée

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

Présenté par: Jacques-Arthur Vincent, président

Contenu

La composition et le mandat du Comité Consultatif d'Urbanisme	3
Les nominations au sein du Comité	4
Les activités du Comité consultatif d'urbanisme.....	4
Les décisions se rapportant à ces dossiers.....	6
Consultation publique	6
Recommandation	6
Formation	6

Les données de ce rapport couvrent la période s'échelonnant du 30 septembre 2016 au 6 octobre 2017.

La composition et le mandat du Comité Consultatif d'Urbanisme

Le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) de la municipalité de Saint-Irénée est composé de cinq (5) membres citoyens et de deux (2) conseillers municipaux:

Jacques-Arthur Vincent, président

Sébastien Gauthier, vice-président

Marie-Andrée Charlebois, membre

Brigitte Jaumard, membre

Mathieu Lajoie, membre

Jacques Dompierre, conseiller

Pierre Gaussiran, conseiller

Deux personnes ressources assistent les membres du Comité lors de ses séances de travail. Madame Nadine Bélanger, inspectrice municipale, présente les dossiers et en assure l'assistance technique, alors que madame Marie-Eve Simard agit à titre de secrétaire.

Le Comité Consultatif d'Urbanisme est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil de la Municipalité sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le Comité est chargé de fournir au Conseil des avis sur les demandes de dérogation mineure aux règlements de zonage et de lotissement qui lui sont soumises. Le Comité doit également être consulté sur l'application des critères définis aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Les nominations au sein du Comité

En raison de non disponibilité, madame Brigitte Jaumard s'est retirée du comité le 10 août 2017.

À la séance du Conseil municipal tenue le 2 octobre 2017, les mandats de monsieur Mathieu Lajoie et de madame Marie-Andrée Charlebois ont été renouvelés comme membres citoyens. Lors de la même séance, messieurs Jacques-Arthur Vincent et Sébastien Gauthier ont été nommés par le Conseil municipal respectivement, président et vice-président du CCU. Un budget au montant de 875.00\$ a été octroyé au Comité pour ses opérations. Durant la période de ce rapport, un montant de 535,00 a été utilisé.

Les activités du Comité consultatif d'urbanisme

Le comité a tenu un total de treize (13) séances durant cette période. Trente-quatre (34) dossiers ont été traités lors de ces séances. Ils se répartissent comme suit:

OBJETS	NOMBRE DE DOSSIERS
<u>Maisons</u>	
-Construction	6
-Construction d'un patio	2
-Rénovations (fenêtres, galerie, portes, etc.)	5
-Agrandissement	1
<u>Garages</u>	
-Construction	3
-Rénovations	2
<u>Remises</u>	
-Construction	6
<u>Pavillon de jardin</u>	
-Construction	1
<u>Lotissement</u>	2
<u>Bâtiment commercial</u>	
-Rénovation	1
<u>Dérogations mineures</u>	
-Règlement de lotissement	3
-Règlement de zonage	1
<u>Consultation publique</u>	1
Total du nombre de dossiers	34

Les décisions se rapportant à ces dossiers

Le Comité a recommandé au Conseil municipal l'acceptation de trente-trois (33) dossiers sur les trente-quatre (34) qui lui ont été référés. La demande refusée concerne la construction d'une remise. Pour sa part, le Conseil municipal a accepté trente-trois (33) recommandations du CCU et a acquiescé en faveur du demandeur à la demande de permis que le CCU recommandait de ne pas accepter.

Consultation publique

Le 8 mai 2017, les membres du CCU ont tenu une consultation publique qui avait pour objet la citation de l'église de Saint-Irénée, son terrain en partie ainsi que son cimetière comme site patrimonial.

En se basant sur les questions et commentaires de la soirée, les membres du Comité Consultatif d'Urbanisme présents à cette séance publique ont recommandé qu'une mention de l'existence du bâtiment (charnier) dans le cimetière soit faite dans le texte de la citation.

Le Comité Consultatif d'Urbanisme a confirmé qu'il existait un consensus parmi la population de Saint-Irénée en faveur de la Citation de l'église de Saint-Irénée, son terrain en partie ainsi que son cimetière comme site patrimonial.

Recommandation

À quelques reprises, le Comité Consultatif d'Urbanisme a demandé que des appels à tous soient effectués afin d'avoir une banque de noms de personnes intéressées à siéger au CCU.

Formation

Aucune formation